



1 Identification de la substance / préparation et de la société

Produit:	EpoColor Hardener
Numero d'article:	20-8144-008
Numéro d'enregistrement:	non applicable
Utilisation:	Résine d'enrobage à chaud
Utilisation identifiée:	aucun
Mode d'action:	Voir l'information de produit.
Société:	Buehler GmbH In der Steele 2 D-40599 Düsseldorf (Germany/Allemagne)
Téléphone:	0800.89.73.71
Téléfax:	0800.88.05.27
Site internet:	www.buehler.fr
E-mail:	info@buehler.fr
Téléphone en cas d'urgence:	0800.89.73.71
Compétent:	Simonavicius@chemiebuero.de

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques:	Voir la chapitre 10.	
Dangers pour la santé:	Voir phrases de dangers-R.	
Dangers pour l'environnement:	Voir phrases de dangers-R.	
Autres dangers:	aucun	
Symbole de danger:	 Corrosif	 Dangereux pour l'environnement
Phrases-R:	R 21/22: Nocif par contact avec la peau et par ingestion. R 34: Provoque des brûlures. R 37: Irritant pour les voies respiratoires. R 42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.	

3 Composition / Informations sur les composants

3-Azapentane-1,5-diamine	25 - < 40%
C, R21/22-34-43 CAS: 111-40-0, EINECS/ELINCS: 203-865-4, EU-INDEX: 612-058-00-x, ECBnr:	
Phosphite de triphényle	5 - < 15%
N-Xi, R36/38-50/53 CAS: 101-02-0, EINECS/ELINCS: 202-908-4, EU-INDEX: 015-105-00-7, ECBnr:	
Polyamine	50 - < 80%
C, R34-37-42/43 CAS: 28063-82-3, EINECS/ELINCS: Polymer, EU-INDEX: , ECBnr:	
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.	

4 Premiers secours

Indications générales:	Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.
Après inhalation:	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané:	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Après ingestion:	Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Indications pour le médecin:	Traiter les symptômes.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié:	Dioxyde de carbone. Mousse. Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée.
Agent d'extinction non approprié:	Jet d'eau.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection complet.
Indications complémentaires:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Veiller à assurer une aération suffisante. Sol très glissant suite au déversement du produit.
Mesures de protection de l'environnement:	Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Procédé de nettoyage:	Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:	Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Indications concernant les stockages en commun:	Ne pas stocker avec des agents oxydants.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage:	Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques: Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Composants possédants une valeur limite d'exposition: (FR)

(non applicable)

Protection respiratoire: non applicable**Protection des mains:** Nitrile, >480 min (EN 374).**Protection des yeux:** Lunettes de protection.**Protection corporelle:** Vêtement de protection léger en matière plastique.**Mesures générales de protection:** Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les vapeurs.

Mesures d'hygiène: Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement: non déterminé**9 Propriétés physiques et chimiques****Etat:** liquide**Couleur:** jaune**Odeur:** caractéristique**Valeur du pH:** alcalin**Valeur du pH [1%]:** non déterminé**Point d'ébullition [°C]:** 207**Point d'éclair [°C]:** 100**Température d'inflammation [°C]:** non déterminé**Limite inférieure d'explosion:** non applicable**Limite supérieure d'explosion:** non applicable**Propriétés comburantes:** non**Pression de vapeur [kPa]:** non déterminé**Densité [g/ml]:** 1,0291**Densité à [°C]:** 20°C**Densité de versement [kg/m³]:** non applicable**Solubilité dans l'eau:** partiellement miscible**Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:** non déterminé**Viscosité:** non applicable**Densité relative de vapeur par rapport à l'air:** > 1**Vitesse d'évaporation:** < 1**Point de fusion [°C]:** non déterminé**Auto-inflammation [°C]:** non applicable**Température de décomposition [°C]:** non déterminé**10 Stabilité et réactivité****Réactions dangereuses:** Réagit au contact avec agents d'oxydation.**Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus.



11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	non déterminé
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expériences issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.




12 Informations écologiques

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	Pas de réaction dangereuse connue.
2006/11/CE:	oui
Indications générales:	La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.

13 Considérations relatives à l'élimination



Elimination / Produit:	Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur. Eliminer comme déchet dangereux.
Elimination / Emballage non nettoyé:	Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	080409*

14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	UN 2735 POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES N.S.A. (3-Azapentan-1,5-diamine, Polyamines) 8, II
- Code de classification:	C7
- ADR Limited Quantities:	LQ22: 1I
- Etiquettes de danger:	
Classification selon IMDG:	UN 2735 Polyamines, liquid, corrosive, n.o.s. (3-Azapentan-1,5-diamine, Polyamine) 8 II
- IMDG Limited Quantities:	LQ: 1 I
- EMS:	F-A, S-B
- Etiquettes de danger:	
Classification selon IATA:	UN 2735 Polyamines, liquid, corrosive, n.o.s. (3-Azapentan-1,5-diamine, Polyamine) 8 II
- Etiquettes de danger:	



15 Informations relatives à la réglementation

Scénario d'exposition:	non applicable
Rapport sur la sécurité chimique:	non applicable
Classification:	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.
Symbole de danger:	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>Corrosif</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Dangereux pour l'environnement</p> </div> </div>
Contient:	- 3-Azapentane-1,5-diamine - Polyamine
Phrases-R:	R 21/22: Nocif par contact avec la peau et par ingestion. R 34: Provoque des brûlures. R 37: Irritant pour les voies respiratoires. R 42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrases-S:	S 23.3: Ne pas respirer les vapeurs. S 26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S 36/37/39: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. S 45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). S 61: Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales, la fiche de données et de sécurité.
Caractéristique particulière:	aucun
Authorisation, TITRE VII:	non applicable
Restrictions, TITRE VIII:	non applicable
PRESCRIPTIONS DE CEE:	1967/548 (2004/73, 29. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006.
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:	ADR (2007); IMDG-Code (33. Amdt.); IATA-DGR (2008).
RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR)	Non déterminé.

16 Autres données

Phrases-R (Chapitre 03):	R 36/38: Irritant pour les yeux et la peau. R 50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R 42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. R 37: Irritant pour les voies respiratoires. R 34: Provoque des brûlures. R 21/22: Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
Positions modifiées:	aucun
Observer les restrictions d'emploi:	oui
VOC (1999/13/CE):	non déterminé
Tarif douanier:	non déterminé